Union des Républicains de Progrès

ELECTRICES, ELECTEURS,

Nous venons solliciter de vos suffrages l'honneur de représenter la circonscription de CORTE - SARTENE à l'Assemblée Nationale.

L'enjeu du prochain scrutin est l'élection d'une majorité cohérente, susceptible de soutenir l'action du Président de la République, dans la ligne des grandes options auxquelles le peuple français a apporté son adhésion en l'élisant.

Ce qui est en cause, c'est d'abord la sauvegarde des institutions de la Vme République qui ont assuré à la Nation la continuité, la stabilité, l'efficacité de l'exécutif, dans la liberté et sous le contrôle du parlement.

Sur le plan extérieur, dans le cadre de la politique d'indépendance nationale et de détente que nous a léguées le Général DE GAULLE, la France, fidèle à ses alliances traditionnelles doit apporter une contribution toujours aussi active à la consolidation de la paix mondiale et à la construction Européenne.

Le progrès économique qui nous a placé dans le peloton de tête des pays industriels devra être poursuivi afin de porter le niveau de vie des Français au plus haut niveau européen.

Mais il faut donner à notre essor économique sa véritable dimension sociale et ce sera là la tâche essentielle de la prochaine législature.

A ce qui a été accompli déjà dans le domaine social (mensualisation des salaires, création du S.M.I.G., formation permanente, politique nouvelle en faveur des catégories les plus défavorisées, personnes âgées, handicapés, de la main-d'œuvre féminine, des commerçants et artisans, des jeunes sans emploi etc...) devra s'ajouter une plus équitable répartition des fruits de l'expansion dans le cadre d'une économie de participation, d'une réforme de la fiscalité et par un véritable remodelage de la société, telles qu'elles ont été définies dans le « NOUVEAU CONTRAT SOCIAL » auquel j'ai adhéré.

En somme adapter notre société à un monde en mutation, dans la paix sociale, la stabilité des institutions et sans briser les ressorts de l'expansion.

Mais la réduction de l'écart entre les revenus les plus modestes et les plus élevés implique aussi une amplification de la politique d'aménagement du territoire qui assure la croissance économique des régions les plus défavorisées.

La Région Corse connaîtra dans un proche avenir la mise en place de ses nouvelles structures, leur adaptation continue aux réalités économiques insulaires sera notre souci permanent. Nos objectifs fondamentaux demeurent :

— l'amélioration du statut fiscal, l'allègement des frais d'approche, la suppression des surfrets,
— la modernisation des moyens de transports aériens et maritimes par l'application de contrats de programme,
— la mise en place rapide d'une infrastructure complète routière, portuaire et aéroportuaire qui est déjà amorcée,
— l'équipement (hydraulique) de tous les bassins versants.
— l'accélération des équipements collectifs (enseignement, santé publique, services publics ruraux etc...)
— accentuation de l'effort de formation professionnelle et des aides spécifiques en faveur du développement industriel.

Pour atteindre ces objectifs aux crédits du P.R.D.E. et du Fonds d'expansion viendront s'ajouter les crédits d'aménagements régionaux et de la Mission qui ont connu ces dernières années une progression continue.

Mais l'essor économique de notre Ile, par la relance de l'agriculture, du Tourisme et la création d'industries légères, n'aura de signification et de portée véritables que par la création d'emplois permanents au profit de la jeunesse Corse et par le rétablissement d'un équilibre actuellement compromis entre les villes et nos villages, entre le littoral et l'intérieur.

Pour notre circonscription, la plus vaste, la plus belle, la plus diverse, l'application de ces principes fondamentaux doit se traduire notamment par des investissements massifs dans les liaisons mer montagne, la réanimation de l'économie du Cortenais et du Sartenais par le Tourisme, le Parc régional, l'aide à l'élevage et la pleine application des dispositions relatives aux zones de montagne.

— la création d'une université à Corte venant consacrer sa vocation de centre historique et culturel de notre Ile,
— le maintien des Lycées de Corte et de Sartene.

Notre action tendra à obtenir que les objectifs inscrits au Schéma Général d'Aménagement soient progressivement atteints.

Une concertation systématique entre l'administration et les collectivités en matière d'urbanisme devra nous prémunir contre toute mesure arbitraire et stérilisante.

Le règlement du problème de la viticulture, notre principale production agricole, devra garantir à chaque secteur de production selon sa vocation,, ses chances de développement.

Le problème posé par le Pénitencier agricole de Casabianda devra trouver une solution conforme aux intérêts de notre région et aux vœux exprimés par nos Assemblées.

Voici définies sur le plan régional et sur le plan national les lignes directrices de notre action. Ces objectifs commandent de toute évidence un climat de concorde nationale auquel devra contribuer un effacement total et définitif de toutes les séquelles du drame algérien.

Profondément attaché à notre Ile Natale, connaissant parfaitement vos aspirations et vos besoins ; ayant la volonté de nous consacrer entièrement au service de la Corse et de la Nation, nous nous efforcerons de répondre à votre confiance.

VIVE CORTE
VIVE SARTENE
VIVE LA CORSE

VIVE LA REPUBLIQUE
VIVE LA FRANCE

Jean-Paul de ROCCA-SERRA

Docteur en Médecine
Maire - Conseiller Général de PORTO-VECCHIO
Député sortant
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palmes

SUPPLEANT EVENTUEL :

François-Marie GERONIMI

Docteur en Médecine
Maire de CALACUCCIA

Imp. Poggi - Burest, prop. - Bastia